



## PROCÈS-VERBAL

Quarante-neuvième rencontre du  
Conseil interordres de l'éducation au Saguenay-Lac-Saint-Jean  
tenue le 10 mai 2013 au Cégep de Chicoutimi  
sous la présidence de madame Guylaine Proulx

---

### PRÉSENCES

Pour l'Université du Québec à Chicoutimi

M. Martin Gauthier, recteur

M<sup>me</sup> Guylaine Boivin, adjointe au recteur

Pour le Cégep de Jonquière

M<sup>me</sup> Guylaine Proulx, directrice générale

M<sup>me</sup> Jasmine Gauthier, directrice des études

Pour le Collège d'Alma

M. Bernard Côté, directeur général

M<sup>me</sup> Johanne Décoste, directrice des études

Pour le Cégep de Saint-Félicien

M. Louis Lefebvre, directeur général

M. Gilles Lapointe, directeur des études

Pour le Cégep de Chicoutimi

M<sup>me</sup> Ginette Sirois, directrice générale

M<sup>me</sup> Isabelle Dion, directrice des études

Pour la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

M<sup>me</sup> Christine Tremblay, directrice générale

M<sup>me</sup> Liz S. Gagné, présidente

Pour la Commission scolaire De La Jonquière

M<sup>me</sup> Aline Laforge, directrice générale

M<sup>me</sup> Jacynthe Bond, directrice des services éducatifs

M<sup>me</sup> Josette Lessard-Morin, présidente

Pour la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean

M<sup>me</sup> Christine Fortin, directrice générale  
M<sup>me</sup> Annie Bouchard, directrice de l'éducation des adultes  
M<sup>me</sup> Roxanne Thibeault, présidente

Pour la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets

M. Serge Bergeron, directeur général

Pour le Conseil régional des partenaires du marché du travail

M. Engelbert Cottenoir, président

Pour le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MERST)

M. Jean-François Coulombe, directeur régional

Pour la Commission scolaire Central Québec

Pour le ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale (MESS) – Emploi-Québec

## INVITÉS

M. Frédéric Morin, chargé de projet  
M<sup>me</sup> Josée Brassard, adjointe au chargé de projet  
M. Yvon Pelletier, consultant  
M. Bruno Gauthier, planificateur stratégique - Zed Productions  
M. Clément Desbiens, économiste - Emploi-Québec

---

### **1. Mot de bienvenue**

Madame Guylaine Proulx souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil interordres. Cette dernière profite de l'occasion pour souhaiter tout spécialement la bienvenue à madame Annie Bouchard, directrice de l'Éducation des adultes à la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean.

### **2. Constat du quorum**

Il y a quorum.

### **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est proposé.

Le point 12 est annulé.

M. Serge Bergeron propose :

2013-05-10/3            *D'ADOPTER l'ordre du jour tel qu'il a été modifié.*

La proposition est appuyée par M<sup>me</sup> Ginette Sirois et adoptée à l'unanimité.

### **4. Lecture et approbation du procès-verbal du 28 mars 2013**

Madame Proulx effectue un survol du procès-verbal de la rencontre précédente.

On procède aux précisions suivantes :

*Au point 8.1 - Révision des méthodes d'analyse pour les dépôts des demandes d'autorisation d'enseignement*

Une lettre de demande de moratoire sur le Cadre de gestion de l'offre de formation a été envoyée le 8 avril dernier au ministre Pierre Duchesne.

Monsieur Coulombe nous avise que le Ministère ne semble pas bien saisir le sens de cette lettre.

Il a été mentionné, lors de la dernière rencontre du Conseil, qu'étant donné qu'il était de plus en plus difficile pour les établissements en région de former de la main-d'œuvre extrarégionale, il était inconcevable de donner des autorisations à d'autres collèges ou commissions scolaires alors que, dans notre région, nos établissements détenaient certaines de ces autorisations pour lesquelles il y avait encore beaucoup de places disponibles. Le Ministère, quant à lui, semblait être porté vers une solution d'adéquation-formation-emploi. L'annexe 1 du Cadre de gestion qui a été déposé ne faisait pas du tout l'unanimité et le Conseil interordres est en fait en désaccord avec la méthode d'analyse utilisée qui semble se baser sur l'adéquation-formation-emploi sans tenir compte de la formation d'une main-d'œuvre extrarégionale.

La résolution est reformulée comme suit :

M. Gilles Lapointe propose :

*2013-03-28/8.1 D'APPROUVER la demande de moratoire national sur les modifications à la carte des enseignements professionnels et techniques.*

*D'ici à ce que cette requête soit acceptée, le Conseil interordres maintiendra les appuis aux demandes déposées et à déposer par les établissements.*

La proposition est appuyée par M<sup>me</sup> Ginette Sirois et adoptée à l'unanimité.

Madame Proulx informe donc les membres qu'elle communiquera très rapidement avec le Ministère pour bien expliquer et signifier les attentes des membres du Conseil. Celle-ci communiquera avec madame Sonia Léveillé, directrice de la Direction de la formation continue et du soutien secteur de la formation professionnelle et technique et de la formation continue.

M<sup>me</sup> Aline Laforge propose :

*2013-05-10/4 D'APPROUVER le procès-verbal du 28 mars 2013.*

La proposition est appuyée par M<sup>me</sup> Johanne Décoste et adoptée à l'unanimité.

## **5. Correspondance**

Un document a été déposé avant la rencontre. Aucune correspondance n'est ajoutée à celui-ci.

## **6. Dépôt du rapport de M. Yvon Pelletier, consultant**

Monsieur Yvon Pelletier est présent afin de présenter son rapport sur le portrait régional des engagements financiers et de la situation du marché du travail pour les AEC et les DEP identifiés comme étant en situation de chevauchement par le Comité de formation courte.

Les membres ont droit à une présentation d'un rapport objectif, factuel et de qualité. Monsieur Pelletier a travaillé de façon professionnelle, en partenariat et dans le respect des établissements.

Le dépôt d'un tel rapport amène les membres du Conseil à reconnaître une certaine maturité collective.

Monsieur Yvon Pelletier est remercié pour son excellent travail.

## 7. Comité de formation courte

### 7.1 Recommandations suite au dépôt du rapport du Consultant

Les membres du Comité de formation courte se sont rencontrés à deux reprises, soit les 5 et 25 avril 2013.

Afin de passer de la concurrence à la complémentarité, le comité s'engage à explorer, entre autres, les pistes suivantes en tenant compte du Cadre de gestion et du Plan de rapprochement de la formation professionnelle et technique 2009-2014 :

- ❖ analyser et mettre à jour le cadre de gestion de la formation courte datant de 2010;
- ❖ analyser des stratégies visant la double diplomation DEP-AEC;
- ❖ analyse des scénarios possibles pour les programmes en chevauchement en cas de baisse de la demande de main-d'œuvre (Information sur le marché du travail - IMT - restreinte);
- ❖ trouver des solutions qui permettraient la viabilité des programmes en difficulté.

M<sup>me</sup> Josette Lessard-Morin propose :

2013-05-10/7.1                      *D'APPROUVER les pistes de travail du Comité de formation courte et les recommandations de celui-ci.*

La proposition est appuyée par M<sup>me</sup> Jacynthe Bond et adoptée à l'unanimité.

Le comité s'engage à fournir un échéancier de déploiement des travaux.

### 7.2 Rapport AEC-AEP 2013-2014

Concernant l'offre de services des établissements scolaires, il est demandé aux établissements de ne pas déposer une liste des programmes que ceux-ci peuvent offrir, mais bien qu'ils vont offrir dans l'année en cours.

Pour les offres de formation courte qui surviendraient en cours d'année, celles-ci pourront être déposées au Comité exécutif. Les deux périodes de l'année pour le dépôt de ces offres sont novembre et mai de chaque année. Rappelons que l'objectif premier est de développer un outil régional de planification de l'offre de formation courte dans une année donnée. Il est donc suggéré que le Comité de formation courte ait comme mandat :

- de regarder l'ensemble des offres des établissements;
- de valider qu'est-ce qui sera offert dans la région en formation courte pendant l'année;
- de revoir le modèle d'attribution des programmes.

M. Louis Lefebvre propose :

2013-05-10/7.2                      *D'APPROUVER les recommandations du Comité de formation courte pour les AEC-AEP 2013-2014.*

La proposition est appuyée par M. Serge Bergeron et adoptée à l'unanimité.

## **8. Informations du MELS et du MERST**

### **8.1 Renouvellement des fonds du Conseil interordres**

Les sommes pour le Fonds transitoire dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'aménagement de la formation professionnelle et technique ont été renouvelées. Le montant accordé est encore à déterminer. Des évaluations seront réalisées à ce sujet. Le Conseil interordres ne peut donc s'engager, pour l'instant, à financer des projets pour 2013-2014. Dès la confirmation des sommes, les membres du Conseil pourront alors déterminer la façon d'utiliser celles-ci.

Par ailleurs, on confirme le renouvellement des contrats de monsieur Frédéric Morin en tant que chargé de projet et de madame Josée Brassard à titre d'adjointe au chargé de projet pour 2013-2014.

## **8.2 Information sur l'utilisation des sommes restantes**

Un montant de 469 091 \$ reste à verser d'ici le 30 juin 2013. Des règles budgétaires devront être respectées. Les ministères souhaitent dorénavant être plus vigilants dans la reddition de comptes du fonds transitoire. Cela signifie que les ministères se réservent le droit de refuser, en tout ou en partie, le versement de la dernière tranche de subvention si les dépenses ne sont pas autorisées.

Voici des exemples de dépenses qui pourraient ne pas être autorisées :

- des transferts de fonds à une personne morale ou une fiducie;
- des dépenses pour des services reçus après le 30 juin;
- des dépenses exagérées, sans lien avec les dépenses autorisées jusqu'à maintenant.

Monsieur Jean-François Coulombe remet un document à ce sujet.

Une lettre devrait être transmise sous peu aux tables interordres pour expliquer la procédure permettant d'obtenir la dernière tranche de subvention.

Madame Proulx demande aux membres d'effectuer une vérification dans leur milieu à savoir si des projets en cours ont été ou seront sujets à des dépassements de coûts d'ici le 30 juin 2013. Ces sommes pourront être remboursées par le Conseil interordres via les sommes restantes.

## **8.3 Nomination à la Direction générale des régions**

On annonce la nomination de M. Roger Tremblay à titre de nouveau directeur général des régions au MELS.

## **8.4 Retour sur les règles budgétaires**

Le sujet a été traité au point 8.2.

## **8.5 Mesure 30102**

Monsieur Coulombe informe les membres des résultats de la nouvelle mesure 30102 sur la formation à distance pour les commissions scolaires et les cégeps où le Ministère permet d'utiliser les technologies en vue d'apporter de nouvelles approches de formation et d'organisation. Un document est remis à ce sujet présentant les demandes acceptées et refusées.

## **8.6 Dépôt des demandes d'autorisation et ententes au 1<sup>er</sup> juin 2013**

Un rappel est effectué en lien avec le nouveau Cadre de gestion qui devrait être présenté sous peu. Dans l'attente de celui-ci, le statu quo est maintenu. En vertu de l'ancien Cadre de gestion, le dépôt des demandes permanentes et provisoires doit être effectué d'ici le 1<sup>er</sup> juin 2013.

## **8.7 Chapeau les filles!**

À l'occasion de la cérémonie régionale de remise de prix du concours Chapeau, les filles! qui s'est déroulée le 3 mai dernier, 17 femmes de la région ont reçu un prix variant de 500 \$ à 1 000 \$ pour l'audace dont elles ont fait preuve en choisissant d'exercer un métier traditionnellement masculin. L'événement a été une belle réussite.

# **9. Suivi de la mise en œuvre du Plan d'aménagement**

## **9.1 Suivi financier**

Un suivi financier a été déposé à chacun avant la rencontre. M. Morin porte une attention particulière au tableau présentant les montants à verser d'ici le 30 juin 2013 pour les projets en cours. Pour chacun de ceux-ci, une demande de bilan de fin de projet a été acheminée aux responsables afin de pouvoir procéder aux derniers paiements et ainsi émettre aux fiduciaires, les chèques représentant les montants finaux des projets.

Un appel est effectué auprès des membres du Conseil indiquant qu'il est encore possible de présenter tout projet où les dépenses seraient effectuées d'ici le 30 juin 2013.

## **9.2 Destination-Formation**

Monsieur Bruno Gauthier, planificateur stratégique de Zed Productions, est présent afin de :

- Présenter le bilan de la campagne déjà amorcée de Destination-Formation. Un document est remis à chacun présentant les résultats obtenus depuis le début de celle-ci. Les données sont très intéressantes. Les résultats semblent excellents pour une première campagne ciblant ce type de clientèle.



- Présenter une prochaine campagne possible qui serait déployée du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2013. Une gratuité serait offerte aux mois d'octobre et novembre 2013 afin de compenser les pertes dues au retard pour le lancement de la campagne Destination-Formation. Les éléments de la campagne initiale demeurent les mêmes, mais une visibilité télévisuelle a été ajoutée.

On demande la possibilité de remplacer les régions de Rimouski / Rivière-du-Loup / Côte-Nord par Bois-Francs / Estrie. Il est important de se concentrer sur les régions en surplus de clientèle et d'épargner celles dont le bilan migratoire est en déficit.

M. Serge Bergeron propose :

*2013-05-10/9.2 D'APPROUVER la nouvelle campagne Destination-Formation débutant en juin 2013 incluant une gratuité à l'automne 2013.*

La proposition est appuyée par M<sup>me</sup> Jasmine Gauthier et adoptée à l'unanimité.

### **9.3 Demandes de financement de projets**

M. Frédéric Morin effectue la présentation du projet de stages MigrActifs réalisé par MigrAction et de la demande financière de 15 822 \$. Les documents relatifs à la présentation du projet ont été remis avant la rencontre.

M<sup>me</sup> Christine Fortin propose :

*2013-05-10/9.3 D'APPROUVER le projet Stages MigrActifs pour un montant total de 15 822 \$.*

La proposition est appuyée par M<sup>me</sup> Liz S. Gagné et adoptée à l'unanimité.

M. Morin effectue également la présentation de la Campagne  *Ici c'est possible!* pour une demande financière de 60 500 \$. Les documents relatifs à la présentation du projet ont été remis avant la rencontre.

M<sup>me</sup> Christine Tremblay propose :

*2013-05-10/9.3.1 D'APPROUVER la campagne Ici c'est possible! pour un montant total de 60 500 \$.*

La proposition est appuyée par M. Louis Lefebvre et adoptée à l'unanimité.

## 9.4 Suivi des projets en cours

### 9.4.1 Journée de mobilisation régionale

Un bilan de l'activité est remis à chacun à titre informatif.

### 9.4.2 Réseau d'excellence sur la persévérance scolaire

Les travaux s'accélèrent. Une rencontre se tiendra prochainement entre M. Michel Perron et la Première ministre, madame Pauline Marois. Tout porte à croire que la demande finale sera acheminée d'ici le 30 juin 2013. Dossier à suivre...

## 10. Projets interordres Collèges/Université à entériner

Quatre projets ont été approuvés lors de la dernière rencontre du Comité exécutif, mais ceux-ci doivent être entérinés par les membres du Conseil interordres :

- Plateforme d'échange en agriculture nordique;
- Développement de stratégies novatrices afin de mieux soutenir l'accompagnement des parents d'étudiants de première génération au collégial et à l'université (ÉPGCU);
- Modèles d'intervention interordres en faveur de l'accès et de la persévérance aux études des étudiants de première génération;
- Implantation d'une communauté de pratique visant à enrichir la pédagogie des enseignants de niveau collégial et universitaire accueillant des élèves en difficulté d'apprentissage ou en situation de handicap.

CONSIDÉRANT que les projets déposés sont novateurs;

CONSIDÉRANT que l'apport éducatif et les retombés économiques régionales de ces projets concertés permettront d'augmenter l'expertise de nos institutions d'enseignement;

CONSIDÉRANT que ces projets sont en lien avec le Plan d'aménagement de la formation professionnelle et technique au Saguenay–Lac-Saint-Jean, tant sur le plan de la concertation, de l'accès à la formation que sur le positionnement de la région comme Destination-Formation;

CONSIDÉRANT le financement du programme de collaboration Collèges/Université du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MERST);

M. Gilles Lapointe propose :

*2013-05-10/10 DE RECOMMANDER les quatre projets qui seront déposés au fonds de partenariat Collèges/Université.*

La proposition est appuyée par M<sup>me</sup> Jacynthe Bond et adoptée à l'unanimité.

### **11. Dépôt des avis finaux**

Monsieur Clément Desbiens, économiste à Emploi-Québec, est présent afin de déposer trois avis finaux pour des programmes d'études professionnelles et des programmes d'études techniques :

- Techniques d'orthèses visuelles (160.A0) – Cégep de Chicoutimi;
- Conseil en assurances et en services financiers (410.C0) – Collège d'Alma;
- Conduite d'engin de chantier (5220) – Commission scolaire du Pays-des-Bleuets.

M. Louis Lefebvre propose :

*2013-05-10/11 DE RECOMMANDER les trois programmes d'études qui seront déposés au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'ici le 1<sup>er</sup> juin 2013.*

La proposition est appuyée par M<sup>me</sup> Liz S. Gagné et adoptée à l'unanimité.

### **12. Fonctionnement du Conseil en cas de non-renouvellement**

Le sujet a été traité au point 8.

### **13. Divers**

Aucun point n'est ajouté.

#### 14. Levée de la séance

La séance est levée à 11 h 57.

La prochaine rencontre se tiendra au Collège d'Alma le 14 juin 2013 de 9 h à 12 h.



---

Guylaine Proulx  
Présidente



---

Frédéric Morin  
Chargé de projet